



Association des
Experts
Conseil en
Énergétique du
Bâtiment

Pour les adhérents à l'AECEB

Un AUDIT ÉNERGÉTIQUE TH-C-E ex

C'est :

- a) **Une conversation** préliminaire avec les clients usagers afin d'entendre leurs désirs et de comprendre les problèmes rencontrés concernant leur confort et leur consommation.
- b) **Un relevé exhaustif du bâtiment** ou du logement: relevé précis des surfaces et de la nature des murs, des sols et des plafonds, des toitures, des vitrages, des protections solaires, visite des caves et des combles, constat de la nature et de l'état des éventuelles isolations déjà en place, des systèmes de chauffage, de climatisation, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation, des appareils électriques auxiliaires, et des éclairages.
Relevé de la situation géographique, altitude, orientation, exposition aux vents et au soleil et données de l'environnement.
- c) **Entrée de toutes ces données** dans un logiciel adapté et **réglementaire (TH-C-E-ex)**
- d) **Comparaison et critique** du résultat calculé avec les consommations réelles constatées afin d'évaluer ce qui, dans ces consommations, tiens de la qualité intrinsèque du bâtiment ou de l'usage qu'en font les habitants. Afin de permettre la prise de conscience de l'origine précise des dépenses énergétiques facturées.
- e) **Calcul de différentes simulations** de scénario d'amélioration et comparaison avec l'existant.
- f) **Analyse détaillée** des gisements d'économie: Bâtiment, appareillages, usage.
- g) **Hierarchisation des améliorations** ou travaux en fonction du ratio investissement/efficacité
- h) **Évaluation chiffrée** des travaux envisageables.
- i) **Bilan financier** et plan d'amortissement comprenant les aides financières possibles et les augmentations inéluctables du coût des énergies. (de 4% en moyenne, chiffre du ministère public, à 7% selon nos prévisions sur 20 ans)
- j) **Remise aux clients d'un rapport** clair, précis, détaillé et argumenté.
- k) **Disponibilité** pour donner toutes explications ou éclairages nécessaires à la bonne compréhension du rapport et des enjeux par le client.
- L) **Aide et conseils** pour établir les demande d'éco-prêt, crédits d'impôts ou subventions diverses.
- M) **La volonté de promouvoir** dans la mesure du possible les solutions les plus économes et écologiques, dans un souci permanent de réalisme économique et de préservation de l'environnement.